



Conférence

Impact des criminalités organisées sur l'économie de l'UE

Le 8 novembre 2013

Comité économique et social européen

Bruxelles

- Rapport des débats -

(Version provisoire)

Juan Mendoza, vice-président du Groupe Travailleurs du Comité économique et social européen (CESE), souhaite au nom de son Groupe et de l'ensemble du Comité la bienvenue aux participants. Le sujet de la conférence est important et sensible et doit être, en effet, abordé au niveau européen, voire international. Le contexte doit être rappelé : une Europe avec 20 millions de pauvres, un chômage très élevé et un manque d'espoir criant, spécialement pour les jeunes. D'où l'espace ouvert à la criminalité organisée. Les approches répressives sont nécessaires – dès lors qu'elles respectent les libertés et droits des citoyens – mais pas suffisantes. Il convient aussi d'intégrer les différentes formes de lutte contre la criminalité organisée dans les institutions nationales et dans le dialogue avec les partenaires sociaux et la société civile. Nous avons des armes à cet effet : l'information, l'éducation, la culture, surtout en direction des jeunes... mais il faut une coordination internationale de la réponse. S'agissant de défendre des droits, protéger les citoyens, cette initiative constitue donc une façon de construire l'Europe en coordination



avec les institutions européennes mais aussi les échelons régionaux et locaux. Le CESE, organisme tripartite (employeurs, travailleurs et société civile), veut s'engager davantage sur ce thème et présentera un avis d'initiative selon les propositions d'actions formulées par « Cultura contro camorra » dans son Manifeste. En conclusion, Juan Mendoza souligne que la solution doit venir d'une lueur d'espoir et que les meilleures réponses se trouvent dans la formation, l'affirmation des droits et une Europe avec un travail digne pour tous.

Franco Ianniello se dit très encouragé par les réactions à l'initiative « Cultura contro camorra », reçues aussi bien au niveau des institutions que des acteurs de terrain en Campanie et des représentants européens de l'économie sociale. Il excuse les invités qui n'ont pas pu venir mais qui apportent leur soutien comme, par exemple, Libera, la FILEF, Gianni Pitella, vice-président du Parlement européen (PE), Luca Visentini de la Confédération européenne des syndicats (CES)... L'heure n'est pas encore aux remerciements car il s'agit de lutter contre un mal qui met en péril la démocratie elle-même. Franco Ianniello indique que l'idée de « Cultura contro camorra » a pris naissance à l'université de Caserta à l'occasion d'une évocation des difficultés croissantes que rencontrent les entreprises (souvent d'économie sociale) qui gèrent les biens confisqués à la camorra. L'Europe ne doit pas laisser les opérateurs sur le terrain seuls face à l'adversité ; elle doit montrer une solidarité en actes, pas seulement en mots. La criminalité organisée ne doit plus apparaître comme le seul acteur important d'une région. Les habitants des régions touchées doivent comprendre qu'une autre culture est possible, celle de la participation, de la transparence, de la démocratie. Avec la diffusion de l'influence de la mafia qui dispose de capitaux immenses et infiltre la sphère politique partout en Italie et qui s'étend désormais au-delà en Europe, c'est la démocratie qui est menacée par ce véritable cancer. La lutte doit donc se mener au niveau européen. « Cultura contro camorra » se veut un réseau européen rassemblant les différentes catégories d'acteurs de la société engagés dans ce combat, avec un centre de coordination à Bruxelles et des antennes dans différents Etats membres. Des contacts fructueux ont déjà été noués en Espagne, France, Italie, Belgique, Allemagne et Suède ; ils seront poursuivis et amplifiés. Franco Ianniello se félicite de l'engagement du CESE à présenter un avis d'initiative sur le sujet et ajoute que les propositions concrètes issues de cette conférence seront soumises aux institutions européennes.

Rita Borsellino, membre du PE, se félicite de l'enthousiasme qu'elle note chez les



animateurs et les participants. A ses yeux, pour agir efficacement contre la criminalité organisée, il est essentiel de fédérer les énergies, d'échanger les expériences et de collaborer. Rita Borsellino souligne la grande disponibilité que la Commission a manifestée pour produire les instruments nécessaires à la lutte contre la criminalité organisée et pour accompagner les travaux du PE, lequel est maintenant très engagé sur la question. Les objectifs de « Cultura contro camorra » s'inscrivent d'ailleurs bien dans les priorités de la commission spéciale CRIM du PE sur la criminalité organisée, la corruption et le blanchiment de capitaux. Il ne faut pas retomber dans les erreurs des années 50-60 où l'on pensait en Italie que le crime organisé était un phénomène isolé et local, limité à quelques régions ; au contraire, il faut admettre lucidement qu'il s'agit d'un phénomène structurel qui touche d'ailleurs d'autres pays, comme l'Allemagne ou la France. Il faut être attentif afin d'empêcher que le phénomène ne s'étende encore davantage et ne se complique. C'est un sujet qui requiert une absolue solidarité entre les institutions et avec les acteurs de la société, une plus grande volonté de changer les choses, un objectif plus clairement affirmé de vouloir remporter la victoire et une véritable continuité et progressivité dans l'action. Rita Borsellino conclut en citant Paolo Borsellino: « *Pour lutter contre la mafia, il ne faut pas s'en remettre aux forces de l'ordre et à la magistrature ; il faut mettre en place un mouvement culturel et moral. Il faut habituer tout un chacun à respirer l'air frais de la liberté et à se boucher le nez contre le vent nauséabond de la passivité et de la collaboration* ».

Christophe Rouillon, membre du Comité des régions et vice-président de l'Association des maires de France (AMF), en charge de l'Europe, souligne à son tour la dimension européenne de la question de la criminalité organisée puisque près de 120 milliards d'euros s'évaporent chaque année vers l'économie illicite, soit près de 1 % du PNB européen. C'est autant d'argent qui manque par exemple au financement de la protection sociale et qui sape l'économie et la société à la base. Il faut donc être capable de s'organiser au niveau européen pour retourner à une économie saine et lutter contre la criminalité transfrontalière. Les 14 propositions de l'avis du Comité des régions adopté en octobre 2012 sur la protection de l'économie licite vont dans ce sens. Et de citer entre autres la mise en place effective du Parquet européen, rendue possible par le Traité de Lisbonne, la nécessité de transparence des patrimoines des élus locaux (signature d'une charte de déontologie, dépôt d'une déclaration de patrimoine) et la fourniture de moyens financiers appropriés aux collectivités locales pour lutter efficacement contre la criminalité organisée, notamment à travers le reversement d'une partie des saisies des avoirs du crime organisé. En conclusion, Christophe Rouillon réitère son soutien à l'initiative «



Cultura contro camorra » et annonce qu'il plaidera auprès du gouvernement français et de l'AMF pour contribuer à renforcer ce nouveau réseau européen.

Stefano Manservigi, directeur général de la DG Affaires intérieures de la Commission européenne, se félicite de cette initiative qui, avec d'autres, vient compléter les efforts institutionnels par un enracinement dans les réalités du territoire. Elle arrive à un moment opportun de la construction européenne pour éliminer les phénomènes de la criminalité organisée. L'enjeu n'est donc pas seulement celui –important – de l'ordre public, mais aussi celui de l'avenir de l'Europe, c.à.d. des choix à faire en matière institutionnelle, de gouvernance, de modèles économiques. La criminalité organisée de caractère mafieux est d'abord une réalité économique qui profite du marché unique pour mieux le pénétrer. De ce point de vue, elle constitue un phénomène qui est plus avancé que les moyens disponibles pour la combattre. Il s'agit donc d'un phénomène économique intégré qui vide les règles de l'intérieur et contre lequel l'Europe est encore insuffisamment équipée. C'est une illusion de penser que de bonnes législations nationales pourraient faire l'affaire. Intégration économique, marché intérieur et intégration mafieuse vont de pair. Et actuellement, il y a clairement une asymétrie en faveur de l'intégration mafieuse. La coalition de toutes les énergies est donc nécessaire et il serait souhaitable de fédérer les différentes initiatives dans ce domaine sous une forme de plateforme qui respecte les spécificités de chacune mais permette en même temps de leur donner un plus grand écho.

Ensuite, il faut bien reconnaître, explique Stefano Manservigi, que les fragilités économiques et sociales engendrées par la crise favorisent cette économie et cette société parallèles, basées sur des valeurs et des réalités tangibles, totalement en dehors des règles, telles l'usure, l'accès au crédit ou l'accès à tout un monde de travail souterrain. Cette asymétrie vide de l'intérieur, grâce à son efficacité, les efforts faits pour redéfinir le modèle européen. Quelles sont les conséquences à en tirer sur le plan de l'action européenne ? D'abord, il faut dépasser le cadre national et pouvoir affirmer encore plus la qualification mafieuse, spécifique d'une organisation criminelle devenue un modèle de référence. Il faut à ce sujet souhaiter qu'une suite puisse être donnée aux travaux de la commission CRIM du PE et qu'on puisse pérenniser cette commission, ses travaux et leur visibilité. La Commission européenne, elle, a agi au niveau législatif. Comment ? D'abord par une décision-cadre de l'ancien 3ème pilier qui, une fois soumise aux règles/bases juridiques « normales » du traité de Lisbonne, devra être revue, avec le concours du Parlement, pour pouvoir par exemple être utilisée comme instrument qualifiant la criminalité organisée. Ensuite, par une directive sur la confiscation des biens sur laquelle la Commission avait commencé à travailler il y a trois ans et qui en arrive aux trilogues



finaux. Le Parlement européen, la société civile et toutes les parties prenantes sont invités à s'y intéresser attentivement et à exercer une pression mutuelle pour lui garder un niveau d'ambition suffisant. On n'arrive toujours pas, par exemple, à s'entendre sur l'harmonisation de la saisine extra-judiciaire de biens d'un mafieux décédé, ce qui oblige à réactiver les actions bilatérales entre les pays et empêche donc toute action rapide.

Enfin, il faudrait s'intéresser à la manière dont la législation est mise en œuvre pour ne pas laisser les opérateurs judiciaires seuls. Tout repose à nouveau sur l'idée qu'il faut se convaincre que le phénomène mafieux est européen ou que, s'il ne l'est pas encore totalement aujourd'hui, il le sera demain. Les réseaux comme celui créé aujourd'hui sont essentiels à cet égard. La question de la réutilisation à des fins sociales des biens confisqués est également fondamentale, même si l'on ne dispose pas d'une base juridique pour l'harmoniser au niveau européen. On peut en revanche faire connaître les bonnes pratiques et les consolider. La réutilisation est un moyen formidable, non seulement pour réinjecter l'argent du crime organisé dans l'économie saine, mais aussi pour altérer la crédibilité du pouvoir mafieux aux yeux de ceux qui « profitaient » de son système.

Pour Stefano Manservigi, ce serait aussi un sujet idéal pour les prochaines élections européennes, notamment pour donner une nouvelle dimension aux inévitables débats sur la sécurité et sur les migrations. Enfin, l'accent à placer sur la lutte contre la criminalité organisée mérite non seulement qu'une législation spécifique lui soit dédiée, mais aussi qu'une attention lui soit accordée dans les différentes politiques sectorielles, dans les fonds structurels, les programmes sur la culture, par la création par exemple de facteurs d'incitation pour l'accès à des soutiens. Pour tout cela, il s'agit de consolider le tissu social qui inclut les acteurs de terrain de l'économie sociale et les collectivités locales, avec le rôle remarquable que le Comité des régions peut jouer en la matière. Le rapport qui sera prochainement publié par la Commission sur la corruption en Europe donnera un premier éclairage sur l'ampleur du phénomène, son caractère structurel, son coût et son impact en termes d'affaiblissement de nos valeurs.

Après avoir rappelé combien il était essentiel de bien communiquer avec les citoyens sur ce que fait l'Europe et souligné la disponibilité de « Cultura contro camorra » à prendre sa part dans cet effort, Franco Ianniello passe la parole à Mireille Bruyère, professeur à l'Université de Toulouse et membre du collectif des Economistes atterrés. L'intervenante présente ce collectif d'économistes hétérodoxes ou progressistes qui, créé en 2010 en réaction au tournant vers l'austérité, veut notamment montrer que des stratégies



alternatives de sortie de crise (c.à.d. ne privilégiant pas le développement d'une concurrence généralisée) sont souhaitables et possibles. Le collectif fonde ses analyses sur l'idée que, pour qu'il fasse bon vivre dans une société, il faut que puissent s'y partager des choses en commun, des valeurs, des biens, des organisations comme celles de l'économie sociale et solidaire. Aussi le rôle de l'économie sociale dans la gestion des biens confisqués est-il essentiel. Mireille Bruyère rappelle les principaux facteurs à l'origine de la crise : le développement des inégalités et de la pauvreté, la fragilisation des démocraties représentatives et l'absence de projet européen commun du fait de la financiarisation croissante. La démarche de « Cultura contro camorra » s'inscrit bien dans un projet plus global de construction de territoires où il fait bon vivre, de renforcement de la démocratie et de la vie citoyenne, de réorientation du système bancaire vers les besoins des territoires. Dans ce contexte, les économistes peuvent, d'une part, apporter leur contribution à la réflexion – par exemple dans le cadre d'observatoires, afin que l'économique ne soit plus qu'un élément parmi d'autres dans les enjeux sociaux et écologiques – et, d'autre part, participer à l'éducation populaire visant notamment à faire comprendre, aux jeunes surtout mais pas seulement, le danger que représente l'argent facile.

Laura Garavini, membre du Parlement italien et fondatrice de l'association « Mafia ? Nein Danke ! » en Allemagne en 2007, suite aux attentats perpétrés à Duisbourg par la ndrangheta, exprime son grand intérêt pour la création de « Cultura contro camorra ». Pour elle, il est, en effet, essentiel d'établir un lien entre le travail des institutions européennes, celui des autorités locales à Bruxelles et celui de la société civile pour sensibiliser la population partout en Europe afin de créer une culture anti-crime organisé. Membre de la commission anti-mafia du Parlement italien, elle se félicite des travaux de la commission CRIM du PE, en souhaite la continuation à l'occasion du renouvellement du PE et voudrait accroître les synergies entre les deux parlements. Laura Garavini explique le contexte et les raisons de la naissance du mouvement « Mafia ? Nein Danke ! » après les assassinats de Duisbourg, lesquels ont été un révélateur de l'emprise mafieuse au-delà des frontières nationales. Elle en détaille certains objectifs : sensibilisation de la population allemande au phénomène, création d'un climat de confiance entre les restaurateurs italiens et les forces de l'ordre, dénonciation des éléments mafieux, etc. Elle explique notamment comment l'association a été conduite à soutenir des restaurateurs italiens issus des Pouilles qui, travaillant à Berlin, étaient confrontés à une opération d'extorsion de fonds de la part d'un clan mafieux napolitain dans un contexte de lettres de menace et d'attentats à l'explosif. L'action de l'association a contribué à l'arrestation en



moins de quinze jours des responsables mafieux. Dans la foulée, grâce au mouvement et à l'action de Klaus Benetter, le Bundestag a immédiatement traduit en droit national la directive européenne sur la saisie des biens. Selon Laura Garavini, des associations comme la sienne permettent aux autorités policières et judiciaires d'accumuler plus facilement et plus rapidement les preuves tangibles qui leur sont nécessaires. De façon complémentaire, « Cultura contro camorra » peut effectuer un travail précieux de sensibilisation.

Suite à l'intervention de Laura Garavini, Franco Ianniello demande à Hella Gerth de se mettre en contact avec elle.

Ahmed Laaouej, membre du Sénat belge, salue à son tour l'initiative, notamment parce que la criminalité organisée est un facteur déstructurant du tissu économique et social, une déclaration de guerre permanente contre les finances publiques qui permettent la redistribution des richesses produites et la résorption des inégalités. Il partage l'idée de promouvoir l'éducation permanente et de rallier l'opinion publique à l'idée que le combat contre la criminalité organisée est non seulement celui de l'Etat mais aussi celui de l'ensemble des citoyens. Comme d'autres, il insiste aussi sur le fait que le phénomène criminel ne connaît pas de frontières et peut potentiellement contaminer n'importe quel pays. Il est d'avis qu'il faut mettre la « chasse au butin » au cœur de la stratégie de lutte. A la lumière de l'expérience belge, il est convaincu que les meilleurs résultats sont obtenus par les dispositifs de détection et de lutte contre le blanchiment d'argent. S'agissant de l'éducation permanente, les pouvoirs publics y ont un rôle prépondérant à jouer, en liaison avec les mouvements sociaux et la société civile. Ahmed Laaouej cite l'exemple des campagnes des syndicats en Belgique qui sensibilisent régulièrement et de manière pédagogique sur l'intérêt de l'impôt.

Jean-Marc Mignon, président de l'Organisation internationale du tourisme social (OITS), explique pourquoi il intervient dans ce cadre. Une organisation comme la sienne devrait intégrer dans ses réflexions la dimension pédagogique à mettre en place, en priorité vis-à-vis des jeunes, et voir comment sensibiliser ses membres sur ces questions. Le crime organisé est aussi impliqué dans les phénomènes de drogues, lesquels sont jusqu'à présent peu abordés dans les centres de vacances ou lors des voyages scolaires. L'opinion doit comprendre que l'argent criminel, c'est de l'argent qui manque aux finances publiques, aux actions sociales, au développement de l'économie sociale et solidaire. Jean-Marc Mignon annonce qu'il proposera à son organisation de réfléchir aux modalités concrètes de la mise en place des échanges de jeunes évoqués au cours de la



conférence, notamment au travers d'une plate-forme européenne du tourisme social. Il l'invitera également à voir comment accompagner durablement les initiatives de « Cultura contro camorra ».

A ce propos, Franco Ianniello se demande si la Commission ne pourrait pas financer des échanges dans le cadre du tourisme social et cite le programme Erasmus pour les jeunes entrepreneurs dans le cadre duquel priorité pourrait être donnée aux membres de coopératives de régions touchées par la criminalité organisée pour se former dans les structures de l'économie sociale.

Francesco Giangregorio, du *Collegamento campano contro le camorre per la legalita e per la non violenza*, présente les activités de son association et souligne sa présence partout en Campanie. Il insiste sur le besoin de tirer les leçons du passé, de modifier les mentalités et de se rendre tous responsables. L'Institut des mafias a été créé dans ce but, avec notamment l'objectif de dresser une cartographie des mouvements mafieux en Italie, d'y faire se confronter plusieurs disciplines, de créer un laboratoire-espace polyvalent et une exposition permanente, d'effectuer des études sur les mafias et l'illégalité.

Marcel Hipszman (FONDA) revient sur le phénomène global et économique de la criminalité organisée, le fait qu'elle a toujours un tour d'avance et les difficultés que représente la grande porosité entre les activités légales et illégales. Il note à cet égard que le comportement des réseaux criminels n'est parfois pas très éloigné du modèle ultra-libéral, avec le principe d'une concurrence libre et non faussée en moins bien sûr. Il lui semble que des amendements déposés pour la directive en discussion allaient dans ce sens de permettre la réutilisation sociale des biens confisqués. L'économie sociale pourrait y jouer un rôle tout à fait majeur en s'appuyant sur les collectivités locales et leurs réseaux qui sont en première ligne pour affronter le phénomène. Sur la base de quelques contacts récents, Marcel Hipszman pense que l'information, la sensibilisation et la réflexion sur ce sujet restent à construire en France, mais que certaines bases existent à cet égard qu'il s'agirait de faire fructifier, comme des recherches universitaires ou encore l'agence (AGRASC), créée en 2010, de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués au crime organisé. Il renouvelle l'expression de sa volonté de participer à l'initiative de « Cultura contro camorra ».

Maurizio Davolio (*Lega delle cooperative*) présente brièvement son organisation en citant notamment la convention de collaboration avec l'agence italienne s'occupant de l'utilisation des biens confisqués et la structure « Terre libre », lancée pour venir en aide aux jeunes qui créent des coopératives pour réutiliser les biens mafieux, ceci dans un



contexte de justice lente et donc de dévalorisation des biens confisqués au fil du temps. La qualité doit être au rendez-vous pour que les produits confisqués soient achetés, tout en sachant qu'ils sont souvent boycottés par le commerce local. Maurizio Davolio appelle donc l'Union européenne à soutenir la commercialisation de ces produits. Il dénonce également des dérives touristiques dans les zones de camorra, abordées par le biais d'aspects trop superficiels ou de manière voyeuriste, avant d'évoquer les actions entreprises pour y remédier. A ce propos, il propose de favoriser les voyages d'étude et d'enrichissement des connaissances, en clair le tourisme responsable dans les biens saisis.

Geneviève Colas de Caritas-France/Secours catholique souhaite évoquer des aspects peu abordés jusqu'à présent et auxquels les associations sont pourtant généralement confrontées : les crimes liés à la traite des êtres humains, soit un phénomène qu'il convient de mieux faire connaître, notamment à travers les réseaux internationaux dédiés dont le Secours catholique est membre. Par ailleurs, le Secours catholique est très impliqué, notamment en vue des prochaines élections européennes, dans la sensibilisation à une Europe qui devrait être plus sociale et plus solidaire (voir : www.construireurope.org) ; la problématique de la conférence devrait d'ailleurs pouvoir trouver un écho dans cet effort d'information.

Citant l'exemple de l'assassinat, il y a plus de trois ans, d'un maire en Italie dont les auteurs n'ont toujours pas été retrouvés, Franco Ianniello et Laura Garavini insistent sur la nécessité pour les Etats de lancer des signaux forts, d'agir sur le terrain, d'allouer toutes les ressources nécessaires pour ne pas laisser les crimes mafieux impunis. Ils soulignent aussi le besoin d'encourager le développement d'une culture citoyenne, d'une culture de la légalité.

Michel Theys, journaliste, veut inscrire l'initiative « Cultura contro camorra » et la conférence du jour dans le contexte grave de la perte de légitimité de l'intégration européenne. Une telle initiative peut, selon lui, contribuer à une révolution culturelle et politique de nature à renforcer la démocratie et la participation en Europe : des citoyens joignent, en effet, leurs efforts pour lutter contre un fléau majeur, la criminalité organisée, et incitent les institutions politiques à les accompagner. C'est une façon pour les citoyens, dans un domaine particulier certes mais important, d'exprimer quel type d'Europe ils veulent.

Franco Ianniello remercie Juan Mendoza avant son départ et renouvelle le souhait de « Cultura contro camorra » de pouvoir être associée aux travaux sur l'avis d'initiative qu'il va



proposer au Groupe des travailleurs du CESE.

Michele Ottati, président de l'Association des ACLI en Belgique, prend la présidence de séance et passe la parole à Michele Mosca, représentant l'*Associazione di promozione sociale « Comitato don Peppe Diana »* ainsi que le département de sciences politiques de l'Université Federico II de Naples. L'intervenant revient sur le caractère d'antidote à l'économie criminelle que représente l'économie sociale avec sa capacité de réinsertion de personnes défavorisées. Les bonnes pratiques dans ce domaine devraient être resituées dans une perspective européenne de manière à en améliorer certaines et à accroître les capacités d'action des entreprises sociales. Michele Mosca exprime la disponibilité des organisations qu'il représente à apporter leur contribution à la formation, par exemple par la création de mastères spécialisés, comme sur la réutilisation sociale des biens confisqués, ou encore à la réalisation d'études de cas qui pourraient recevoir des soutiens financiers européens.

Michele Ottati rappelle à ce propos qu'au 1^{er} janvier 2014 commence la nouvelle période de programmation des fonds structurels dont la philosophie (notamment avec la vision multi-fonds) et le cadre stratégique changent. Il invite les participants à s'informer davantage à ce sujet et à insérer leurs projets dans les accords de partenariat nationaux et régionaux avec la Commission.

Filiberto Parente (ACLI) estime qu'il convient de resituer le débat dans le cadre d'une citoyenneté mondiale car l'Italie est une terre d'accueil de migrants du tiers monde. Il fait plusieurs propositions : la première, liée à Erasmus, vise à promouvoir les visites de jeunes de tous pays dans les territoires mafieux ; la deuxième vise à établir un vade-mecum des responsabilités sociales des structures opérant dans l'économie sociale ; la troisième vise à agir afin que les propriétés saisies deviennent des sortes d'entreprises didactiques, de manière à montrer que l'investissement vise le bien général.

Enrico Vellante (GioSeF – Jeunes sans frontières) évoque les campagnes de portée nationale visant les jeunes menées par son organisation dans tous les secteurs économiques et sociaux grâce à différents soutiens européens. La criminalité organisée favorise l'éloignement des citoyens de leur territoire ou de leur participation à la gestion de ces derniers, augmentant de ce fait le repli sur soi. Il propose de travailler au sein de « Cultura contro camorra » sur les questions de l'emploi, de la formation culturelle des jeunes, de la dimension européenne de leur vie. Il évoque l'installation du Centre méditerranéen de la jeunesse dans un immeuble saisi à la mafia où seront invités des jeunes de toute l'Europe de manière à accroître les prises de conscience de chacun,



Italiens et non-Italiens. Par ailleurs, « Cultura contro camorra » devrait se poser la question des publics européens à viser dans les actions culturelles. Enrico Vellante suggère d'élargir à l'Europe les actions locales menées en Italie, ce notamment afin de favoriser le changement culturel au niveau local.

Nicole Fondeneige (groupe Europe du Pacte civique) mentionne l'initiative du Pacte civique initiée en France en 2012 et souligne l'intérêt d'unir les porteurs d'initiatives similaires et, plus largement, d'encourager tous les acteurs à tous les niveaux à s'engager sur des pactes rejetant des pratiques douteuses. Elle cite l'exemple de groupes de citoyens qui s'engagent sur un certain nombre de domaines et qui demandent aux candidats à des élections politiques de s'engager à leur tour sur des modalités de relations avec les électeurs pour recréer un climat de confiance. Il est envisagé que cette démarche soit reproduite à l'occasion des élections européennes de 2014. En tant qu'animatrice du groupe Europe du Pacte civique, Nicole Fondeneige propose de travailler avec « Cultura contro camorra » pour s'inspirer de cette démarche et contribuer à européeniser celle-ci.

Marcel Hipszman indique que, dans l'idéal, on pourrait souhaiter que « Cultura contro camorra » puisse être à l'initiative d'une mobilisation citoyenne semblable à ce qu'il s'était passé dans les années 90 en Italie avant le vote de la loi de 96, qui a rendu possible le retour aux autorités locales des biens saisis au crime organisé (mafia, camorra, etc.) et leur affectation à des entreprises d'économie sociale. Pour l'instant, bien sûr, on en est loin, mais diverses initiatives comme celles évoquées ici pourraient y contribuer. Il suggère que dans cette diversité d'initiatives, «Cultura contro camorra» choisisse un créneau d'intervention plus spécifique. Par ailleurs, même s'il a été souligné à juste titre la dimension européenne de la criminalité organisée, il ne faudrait pas qu'on ait le sentiment qu'une solution européenne était apportée à un problème italien car il ne faut pas non plus négliger les particularités nationales.

Mario Greco (Associazione siciliani) parle de l'initiative « *Insieme per Palermo* » lors de la présentation de la candidature de Palerme pour devenir capitale culturelle européenne en 2019. Mille acteurs culturels de Palerme ont réalisé 200 activités culturelles en une semaine avec un grand succès. De ponctuelle, cette initiative est devenue structurelle puisqu'elle se répétera jusqu'en 2019 ; il tient un DVD à disposition sur cette initiative. Dans ce contexte, le caractère totalement bénévole était essentiel, mais la durabilité d'initiatives de ce type repose sur des financements comme les subventions européennes.

Giuseppe Nastri (un participant) évoque les dénis de droits que des organisations



philosophiques comme la franc-maçonnerie ou d'autres de la société civile seraient supposées générer. Franco Ianniello estime qu'il s'agit de sujets qui n'entrent pas dans le champ de la conférence.

Franco Ianniello explique ensuite l'importance d'adhérer à l'association « Cultura contro camorra » qui basera son activité sur un volontariat professionnel. Le sujet sera abordé plus longuement après la pause du déjeuner.

Après la pause, Franco Ianniello passe à une phase plus formelle de la constitution de l'association en vue du dépôt des statuts au tribunal. Il lit les noms des premières personnes et organisations ayant adhéré à l'ASBL et remplit la feuille d'adhésion correspondante. Il invite les autres personnes et structures intéressées à se manifester aussitôt que possible.

Michel Theys mentionne le nécessaire respect des statuts distribués aux participants et invite donc ces derniers à élire le conseil d'administration, 3 membres minimum et 7 maximum pour 3 ans, renouvelable une fois. Même si c'est le conseil qui désigne parmi ses membres le président et les autres fonctions prévues, Michel Theys juge important que ce soit l'assemblée générale qui donne un poids particulier à la personne qui incarnera l'ASBL. Compte-tenu du rôle central qu'a joué Franco Ianniello dans la naissance et la constitution progressive de l'association, il le propose à la présidence. Franco Ianniello propose à son tour Michel Theys à la vice-présidence et Armand Rauch comme secrétaire. Toutes ces propositions sont adoptées par l'assemblée générale.

Franco Ianniello propose ensuite Hella Gerth comme tête de pont en Allemagne pour les contacts avec Laura Garavini et le mouvement « Mafia, nein Danke ». Pour la France, il propose un trio composé de Marcel Hipszman, Christophe Rouillon et Mireille Bruyère. En Espagne, Franco Ianniello en parlera avec Miguel Cabra de Luna et Juan Mendoza. En Italie, le Comité don Peppe Diana pourrait être le lieu d'agrégation des associations qui luttent contre la camorra. En Belgique, il sera possible de compter notamment sur Jacques Defourny. Tomas Olsson sera le lien avec les structures en Suède. Toutes ces propositions sont acceptées par acclamation. Dans l'intervalle, d'autres demandes d'adhésion sont parvenues au président qui en cite les noms.

Franco Ianniello ouvre ensuite la partie « propositions » de la réunion en passant d'abord la parole à Tomas Olsson, fonctionnaire senior représentant le comité culturel de la Région Västra Götaland, en Suède. Il explique venir d'une région dite prospère et calme, mais rappelle les assassinats et agressions de personnalités politiques que son pays a connus.



Les huit morts enregistrés cette année dans sa ville de Göteborg attestent que son pays connaît un phénomène croissant de criminalité organisée. Il est donc là pour écouter, apprendre, mais également pour offrir. Dans sa région se trouvent des organisations très fortes d'économie sociale et de jeunesse, ainsi que des structures impliquées dans la culture. Il explique réfléchir à l'idée de mettre à profit l'important budget culture de sa région afin d'analyser les coopérations possibles. C'est aussi sa région qui produit le plus grand nombre de films (30 longs métrages suédois par an et des films étrangers en coproduction), ce qui pourrait amener des échanges avec Naples et sa région. Sa région a une représentation à Berlin, pourquoi n'en aurait-elle pas à Naples ? Il cite aussi un exemple possible de collaboration dans le domaine de la petite enfance (garderies, crèches). Tomas Olsson est également mandaté par un réseau européen pour le tourisme culturel pour proposer son soutien car le tourisme est un outil puissant pour lutter contre la criminalité organisée. Il invite « Cultura contro camorra » à utiliser son site internet pour recruter davantage de membres et enclencher des coopérations par projet.

Après un rappel de la distinction qui est opérée, dans les statuts de « Cultura contro camorra », entre les membres effectifs et les membres ordinaires sans droit de vote (qui ne peuvent devenir effectifs qu'après trois années d'adhésion) et donc de la nécessité d'adhérer le jour même, Franco Ianniello donne la parole à Giulio Riccio, ancien échevin communal et opérant dans la province de Naples.

Giulio Riccio revient sur l'idée qu'il faut combattre la mafia sur un plan européen et pas seulement local, ce même si l'Italie se trouve prise plus qu'aucun autre pays en Europe dans le triangle maudit corruption-mafia-politique d'austérité. Une démarche comme celle de « Cultura contro camorra » est particulièrement pertinente et ses activités doivent être développées. Giulio Riccio propose, par exemple, le lancement d'un atelier de transfert de compétences en matière de gestion et la création de parcours de mise en place de capacités pour les administrations en s'appuyant également sur l'alternative que représente l'économie sociale.

Franco Ianniello invite Giulio Riccio à préciser par écrit ses propositions d'ici la fin de la conférence.

Jacques Defourny, directeur du Centre d'économie sociale de l'Université de Liège et responsable du réseau européen EMES, souligne le rôle de l'économie sociale pour faire reculer les dominations mafieuses et rappelle l'important travail du CESE sur l'économie sociale. Il décrit l'analogie qui existe, selon lui, entre la situation de la mafia et les circonstances historiques qui ont généralement été propices à l'émergence d'exemples



d'économie sociale. L'analyse de l'histoire de l'économie sociale enseigne deux leçons. D'abord, cette économie émerge quand il y a une condition de nécessité (pauvreté ouvrière, problème d'accès à la santé...). Ensuite, il faut une condition de cohésion, d'identité collective (vente de lait à meilleur prix, achat des intrants agricoles à plus bas prix...). Aujourd'hui, les contextes ont changé mais les nécessités sont toujours là. Qu'en est-il des identités collectives, aujourd'hui que les appartenances sont plutôt multiples ? Au fur et à mesure que la criminalité organisée accroît son emprise, la conscience grandit dans l'opinion que nous faisons face ensemble à un même problème, ce qui fait que la condition d'identité collective s'est transformée en condition de communauté de destins. Jacques Defourny pense que la prise de conscience grandissante de ce qu'est la mafia et des risques qu'elle fait courir va créer progressivement un sentiment de communauté de destins, à l'image du phénomène de la menace climatique. Si l'on ajoute aux conditions maintenant vérifiées de nécessité et de communauté de destins celle de l'existence de leaders pour lancer des initiatives soutenues, alors l'économie sociale naît naturellement. Pour résumer, les menaces des systèmes mafieux appellent « naturellement » des réponses d'économie sociale. D'ailleurs, quatre caractéristiques de l'économie sociale déjouent, contrecarrent la nature des systèmes mafieux : son ancrage dans les territoires ; la combinaison qu'elle représente d'objectifs économiques et sociaux avec des ressources mixtes pour éviter des dépendances uniques (soit de subventions publiques, soit du marché) ; l'*empowerment*/la participation des parties prenantes et, enfin, le besoin d'*accountability*/de transparence.

Jacques Defourny estime que, dans les travaux universitaires, il y a certainement moyen de promouvoir l'identification de modèles d'économie sociale ou d'entrepreneuriat social qui sont spécifiques au contexte mafieux, exactement comme la dernière décennie a fait émerger en Asie des initiatives d'entrepreneuriat social appelées « *post-disaster social enterprises* » et qui sont typiques d'un milieu éclaté par des calamités naturelles. Une équipe comme celle de Liège pourrait accueillir des chercheurs en la matière. Le grand travail d'identification des modèles d'entreprise sociale, entamé il y a 5 mois, et le projet qui vient d'être lancé sous le titre « *International comparative social enterprise model project* », et qui inclut incluant 158 chercheurs de 50 pays constituent un potentiel à prendre en compte de soutien scientifique susceptible de contribuer à la meilleure connaissance du binôme entrepreneuriat social/criminalité organisée.

Luciano Silvestri (CGIL) estime que l'intuition que l'Europe doit faire plus sur ce problème qui est européen est juste et que l'initiative « Cultura contro camorra » arrive au bon moment. Il cite le rapport 2012 de la Direction d'enquêtes anti-mafia qui relève le haut



niveau d'organisation de la camorra, ce qui permet à celle-ci de s'étendre internationalement et de s'intégrer de manière intense dans divers secteurs économiques et financiers. Ce rapport souligne également la grande capacité de la mafia de profiter de la crise économique par le biais du phénomène d'usure et de constituer de la sorte une alternative à la banque. Les organisations criminelles entretiennent un lien étroit avec la sphère publique par les marchés publics et les adjudications. S'agissant des propositions, Luciano Silvestri souhaite qu'on insiste plus sur la réutilisation sociale des biens saisis dont les statistiques montrent un accroissement considérable (plus de 70 %) depuis la crise. «Cultura contro camorra» pourrait aider à observer, comprendre et évaluer ce phénomène à travers l'Europe. Citant un exemple de biens importants confisqués en Toscane depuis huit ans mais gelés dans l'attente de la fin de la procédure judiciaire, il estime que l'association pourrait ainsi agir pour remettre le thème de la réutilisation sociale sur la table du Parlement européen et à l'agenda législatif européen car l'absence actuelle de réglementation sur ce thème ne permet pas de faire obstacle à la vente des biens confisqués et à leur rachat par les groupes mafieux. Il faut donc trouver les moyens d'influencer avant l'adoption définitive des textes. Enfin, Luciano Silvestri suggère la création d'un point de référence, en quelque sorte d'un observatoire, notamment pour faire connaître les bonnes pratiques, faciliter les travaux ; il s'agirait d'élargir aux parties prenantes de la société civile et des représentants des employeurs et des travailleurs ce qui commence à exister sur le plan académique.

Franco Ianniello indique que plusieurs des propositions formulées dans la conférence ont été intégrées dans le « Manifeste » mis à la disposition des participants. Il mentionne à cet égard l'avis d'initiative du CESE, la promotion de la législation relative à la confiscation des biens et leur réutilisation sociale, le soutien d'initiatives fournissant aux jeunes des possibilités de travail sur place, même par le biais de l'apprentissage de métiers traditionnels, ou encore des ateliers pour la gestion sociale et la formation spécifique des administrations publiques. Ce Manifeste sera remis aux responsables des institutions européennes, des associations et servira de guide d'action et de priorités de travail pour l'association.

En introduction à son intervention de clôture, Miguel Cabra de Luna (CESE) rappelle que son pays a souffert de l'une des formes caractéristiques de la criminalité organisée, le terrorisme. Le coût économique du terrorisme de l'ETA a été, par exemple, chiffré à 680 millions d'euros par an pour la période 2003-2008, sans oublier les pensions payées aux victimes et la réduction de la croissance du PIB basque et du PIB national. Il existe également une présence mafieuse dans le pays avec une implication liée à la bulle



immobilière dans le contrôle de municipalités et dans les décisions urbanistiques, comme l'a mis en évidence une étude financée par l'UE et réalisée sur la ville de Malaga. Miguel Cabra de Luna a participé en tant que rapporteur à différents avis du CESE sur la participation de la société civile à la lutte contre la criminalité organisée et le terrorisme. Par son travail dans l'économie sociale, notamment à la ONCE, il a aussi pu se rendre compte du rôle de la criminalité organisée dans la copie du système officiel de loterie sociale ou encore dans les jeux en ligne et autres jeux illégaux qui mènent les familles à la ruine, conduisent à diverses pathologies, comme aussi dans la traite des êtres humains et les ventes d'armes qui mettent en jeu des montants financiers faramineux. Toute lutte efficace contre le terrorisme passe par une bonne connaissance du phénomène. Les exemples espagnols et irlandais montrent le rôle important joué par l'économie sociale dans cette lutte. Il faut se rendre à l'évidence que des connexions existent au niveau le plus haut entre la criminalité organisée civile (de type camorriste) et la criminalité organisée de type terroriste. Les phénomènes de criminalité organisée s'incrument dans la société et deviennent de plus en plus difficiles à éradiquer si l'on tarde à agir. Il est important de créer des programmes de formation pour les jeunes aux niveaux national et européen. L'expérience italienne sur la réutilisation des biens confisqués est très intéressante. La société civile, à l'image de ce que fait ONCE depuis des années, peut également jouer un rôle très important dans la réinsertion sociale des victimes, pour éviter leur stigmatisation, pour leur permettre d'engager des procédures judiciaires. Cependant, à la lumière des révélations sur les écoutes téléphoniques de la NSA, il ne faut pas que la lutte contre la criminalité organisée puisse servir d'alibi pour limiter les droits et libertés fondamentales. Toutes ces questions devraient resurgir à l'occasion de la révision à venir du programme de Stockholm sur la stratégie européenne de sécurité. Une autre idée est que le réseau européen que « Cultura contro camorra » est en train de constituer pourrait bénéficier de soutiens financiers de la Commission européenne, à l'image du financement européen de l'association espagnole des victimes du terrorisme. Aborder le sujet du point de vue de la recherche, par exemple dans le cadre d'Horizon 2020, est également une bonne idée. Last but not least, nous devrions viser une harmonisation de la lutte contre la criminalité organisée, qui soit reflétée dans tous les domaines politiques (justice, sécurité, fiscalité, social-emploi...) et dans tous les programmes européens (Horizon 2020, Erasmus, programmes envers les entreprises...).

Franco Ianniello conclut la conférence en confirmant que celle-ci a donné un excellent coup d'envoi qui incitera toutes les parties prenantes à poursuivre sur la lancée. Il compte fermement sur la collaboration de tous, surtout des jeunes dans cette jeune association.

Franco Ianniello remercie encore une fois tous les participants ainsi que les interprètes.